


Cet imprimé est à retourner dûment complété à l'adresse ci-dessous :

	<p>SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 53 Boulevard Carnot BP 63531 22 035 ST BRIEUC CEDEX 1</p> <p>Tel : 02 96 01 21 40</p>
---	--

NAVIGATION SUR LE PLAN D'EAU DE LA VILLE HATTE SUR L'ARGUENON

M.....

Demeurant à

.....

.....
sollicite de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor (SDAEP22) l'autorisation de circuler en bateau sur le plan d'eau de VILLE HATTE sur l'Arguenon conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 21 août 2014.

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE :

Je m'engage à respecter les dispositions de l'arrêté ci-dessus après en avoir pris connaissance, sous peine du retrait de l'autorisation qui me serait éventuellement accordée.

CARACTERISTIQUES DE L'EMBARCATION POUR LAQUELLE L'AUTORISATION EST SOLLICITEE :

- Longueur :
- Largeur :
- Nombre de places :
- Type et Marque :
- Mode de propulsion :
- Lieu d'amarrage :

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

A, le

Signature du pétitionnaire,